

Madame, Monsieur,

Nous avons souhaité vous adresser ce courrier commun aux Directeurs d'écoles et à la Municipalité afin de vous apporter quelques points d'éclaircissement concernant la réouverture des écoles sur Castelsarrasin.

En premier lieu, il est clair et affirmé par l'ensemble des parties prenantes que c'est la sécurité des enfants et des personnels qui a prévalu à toute réouverture de classe.

Pour cette raison, il est d'ores et déjà acquis qu'au vu des délais qui nous ont été donnés par l'Etat (réception du protocole sanitaire lundi 4 mai), **les écoles de Castelsarrasin rouvriront le mercredi 13 mai selon un emploi du temps défini par les enseignants de l'école**. Les classes concernées par cette réouverture seront uniquement : les classes de GS, CP et CM2.

**Effectifs :** Le nombre d'enfants accueillis dans les établissements sera très limité afin de respecter les mesures préconisées, notamment en matière de distanciation sociale. Les nouvelles capacités d'accueil de l'école et les jours d'accueil possibles de votre enfant vous seront communiqués par vos enseignants. Seuls les enfants prévus par ces derniers seront autorisés à pénétrer dans l'enceinte scolaire. Par ailleurs, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire retrouveront leur école d'origine dès la réouverture des établissements.

**Horaires :** Les horaires d'ouverture des écoles ont été modifiés afin de pouvoir mettre à disposition un personnel en nombre suffisant à tout moment de la journée, et d'assurer la sécurité des enfants et l'application du protocole sanitaire en termes de nettoyage et de désinfection des locaux et des matériels. Ainsi, les nouveaux horaires seront **7h30-17h30**. Il est impératif que les parents respectent scrupuleusement cette amplitude pour permettre une application rigoureuse du protocole sanitaire. Il est demandé aux familles d'éviter tout regroupement devant les écoles et d'appliquer strictement les gestes « barrière ».

**Le temps scolaire / péri scolaire :** Nous établissons le protocole de fonctionnement propre à l'école en fonction des réponses que vous nous avez transmises concernant la présence ou pas de vos enfants. Les équipes enseignantes et la Mairie informeront les représentants de parents d'élèves lors de réunions exceptionnelles selon un planning qui sera établi par la suite entre les différentes écoles de Castelsarrasin.

**Restauration scolaire :** Il apparaît d'ores et déjà impossible d'assurer la restauration scolaire sur le temps de la pause méridienne dans le respect total des mesures d'hygiène et de sécurité alimentaire inhérentes à cette situation. Aussi, la commune a décidé **la fermeture des cantines** et il est demandé aux parents désireux de faire déjeuner leur enfants sur place, de leur fournir un repas froid, type pique-nique, et une gourde. Il est par ailleurs précisé qu'il n'y aura pas de réchauffe ou de conservation au froid des repas, il est donc demandé de privilégier le transport en sac isotherme.

Nous sommes conscients des interrogations et attentes que vous pouvez avoir. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour rouvrir au plus tôt les écoles. Mais pas de façon précipitée, et avec la volonté affirmée de toujours privilégier la santé et la sécurité des enfants et des personnels.

Très cordialement.

Les Directeurs d'écoles



Le Maire de Castelsarrasin  
Jean-Philippe BESIERS

